

## **QUESTIONS SUD**

- 1 - CDD  
Combien de CDD présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les contrats à durée déterminée relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 4 septembre dernier.**
- 2 - Intérim  
Combien d'intérim présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les intérimaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 4 septembre dernier.**
- 3 - Détachés  
Combien de détachés présents sur le site ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les détachés relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 4 septembre dernier.**
- 4 - Bâtiment 500, Polymatic et ambiance polluée  
La commande de capotage concernant le confinement de la Polymatic était prévue pour novembre 2008.  
A ce jour rien n'a été effectué.  
D'autre part, semaine 36, un nettoyage de la zone incriminée a été effectué alors que la polymatic n'était pas en service. A notre grande stupéfaction, 2 jours plus tard la zone était couverte de carbone.  
Nous demandons un nettoyage complet et urgent du secteur et l'accomplissement des travaux prévus en 2008 dans les plus brefs délais.  
Cette situation inacceptable n'a que trop duré, nous exigeons qu'elle cesse d'être banalisée.  
Que compte faire la direction ?
- R - La réunion de lancement a eu lieu le 2 septembre 2009 avec la société ATIS, société retenue pour les travaux après les phases de consultation. Les métrages ont été réalisés le 7 septembre 2009.  
Le début des travaux est fixé le 14 décembre 2009 avec réception et remise en service Semaine 03 2010.  
Il est à noter que le dossier de réalisation de cette installation est complexe et comporte de nombreuses interfaces (rétrofit complet du contrôle commande, capotage, raccordement à l'aspiration, pilotage des sécurités...). A ce jour le planning prévisionnel est tenu.  
Concernant le nettoyage, nous relançons le chargé d'affaires afin d'obtenir un délai au plus tôt.**

## 5- Bleus de travail

Lors de la permanence de l'entreprise de nettoyage et de location du 25 et 26 août 2009, plusieurs questions ont été posées, à savoir :

- 1) Attribution d'armoires supplémentaires pour les personnes n'ayant pas de vestiaire (mélange de vêtements sales avec les propres)
- 2) Déplacement des armoires dans les vestiaires du bâtiment 25 Nord (vestiaire maintenance)
- 3) Maintenance : attribution d'une tenue complète de travail par jour, polos et pantalon
- 4) La dotation a-t-elle été correctement effectuée ? à qui doit-on s'adresser en cas d'anomalies ?

Quand les réponses vont être données ?

**R - Nous rappelons que les casiers à vêtements de travail ne sont pas des vestiaires et qu'en aucun cas des vêtements sales doivent y être stockés, par contre ils doivent être placés dans les réceptacles prévus à cet effet.**

**Le lieu défini permet le stockage des casiers pour l'ensemble des personnes du bâtiment 25N (rdc, r+1, r+2, r+3).**

**Concernant l'attribution, cette demande est en cours de traitement avec la hiérarchie du secteur.**

**Dans le cas d'écart constaté, comme cela a déjà été précisé dans différentes communications, merci de contacter les services généraux.**

**Les réponses sont données ci-dessus.**

**Par ailleurs, une permanence supplémentaire est prévue avec le prestataire les 25 septembre, 2 et 9 octobre 2009 au bâtiment 34 local 028.**

## 6 - Bilan des abonnements Transcub

Après avoir supprimé quatre lignes de bus, pour soi disant favoriser les transports Transcub, la direction peut-elle nous faire le bilan de l'opération :

- Combien d'anciens utilisateurs des transports collectifs se sont abonnés ?
- Combien de nouveaux utilisateurs qui n'utilisaient pas les transports collectifs se sont abonnés ?

Sachant que la CUB n'interviendra sur les aménagements nécessaires pour la sécurité des salariés qu'en fonction du nombre d'usagers, que compte faire la direction pour assurer la sécurité des salariés qu'elle a mis en danger en supprimant les transports collectifs de l'entreprise ?

**R - 21 personnes ont un abonnement déclaré auprès de l'administration du personnel pour une utilisation régulière, dont 6 sont d'anciens usagers des transports société.**

**Concernant la sécurité des abords du site et notamment du rond-point des 5 Chemins, nous vous rappelons le courrier adressé au Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, sans réponse à ce jour.**

## 7 - Service Paie

SUD a exigé le maintien du service paie (Cf. question n°4 du mois de juillet 2009). La direction locale a répondu : «votre question est transmise à la direction générale Safran». Quelle est la réponse de la Direction Générale Safran ?

**R - Des groupes de travail ont été constitués au sein du Groupe Safran afin d'étudier les modalités pratiques de fonctionnement en centre de services partagés pour l'administration et la paie, prenant en compte le paramétrage du système**

**d'information RH associé. Une expertise demandée par le Comité de Groupe devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.**

## 8 - Contrats en alternance

Sur les 29 contrats en alternance présents à SPS au premier semestre 2009, combien ont été embauchés à SPS à l'issue de leur formation ?

**R - Nous tenons à rappeler que l'objectif de formation en alternance n'est pas d'aboutir à un recrutement à SPS. Il s'agit d'accompagner les alternants dans la construction de leur parcours scolaire et leur première expérience professionnelle. Bien qu'aucun engagement d'embauche n'ait été pris au début de leur formation, concernant la dernière promotion, 5 contrats (intérim, CDD) sont en cours de finalisation.**

## 9 - Bourse aux emplois SPS

Pourquoi des postes internes SPS sont-ils proposés à SME ?

**R - Nous rappelons que dans le passé, en fonction des compétences des personnels et des relations privilégiées entre nos deux sociétés, des salariés de SME ont déjà bénéficié de contrat de détachement.**

## 10 - Restaurant d'entreprise

Qui a décidé de l'augmentation des tarifs (café, sandwiches, etc.) ? La direction a-t-elle entendu parler de la perte du pouvoir d'achat ?

**R - La mise en place du nouveau contrat permet de redéfinir la répartition des charges et frais du restaurant entre les convives et l'entreprise et de clarifier l'imputation de la contribution du restaurant. Une présentation du bilan et du nouveau contrat est prévue pour le Comité d'Entreprise du 1<sup>er</sup> octobre 2009. Cette question est remontée au chargé d'affaires afin de traiter au mieux les points cités d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**

## 11 - Bâtiment 1D étage

Quel est le plan de réaménagement prévu ?

**R - Le plan de réaménagement des bureaux de ce secteur correspond à ce qui a été normalement présenté au CHSCT.**

## 12 - Bâtiment 1E (abords)

Pendant la fermeture d'été plusieurs arbres ont été abattus ? Pourquoi ?

**R - Pendant la fermeture estivale quelques arbres ont été abattus, soit parce qu'ils représentaient un risque avéré pour les personnes ou les biens, soit parce qu'ils se trouvaient dans l'axe du chantier de Confinement des eaux incendies (renvoi vers bassin Sud). Pour information, quelques arbres seront prochainement abattus pour les mêmes raisons.**

## 13 - Bâtiment 1E et aussi 1C, 1B et 1A

La direction envisage-t-elle des aménagements afin de réduire les nuisances sonores produites par la forte circulation de la route et ceci à toute heure de la journée ?

La direction connaît-elle les conséquences potentielles pour ses salariés d'une exposition répétée aux bruits ?

**R - Il n'y a pas d'aménagement prévus sur ce point, d'autre part, les travaux qui seront engagés par la Communauté Urbaine de Bordeaux sur la voie Toussaint Catros ne devraient pas augmenter le niveau de bruit, car en limite de notre propriété, nous aurons les pistes cyclables.**

14 - Le nettoyage extérieur de certains bâtiments (CE, Cantine, etc.) ne serait pas du luxe. La direction est-elle en mesure de ne pas passer l'éponge sur cette question ?

**R - Le bardage du bâtiment 400 a été rénové en 2005, en ce qui concerne le bâtiment 401, nous l'inscrivons dans les travaux prévisionnels de 2010.**

15 - Combien de femmes et combien d'hommes ont utilisé le DIF en 2008 ?

**R - 63 actions de formation en DIF ont eu lieu en 2008. 12 concernaient des femmes et 51 des hommes.**

16 - Sanitaires

Dans certains bâtiments, malgré des demandes fréquentes d'interventions, le problème des sanitaires devient un problème récurrent. La direction est-elle prête à investir dans une remise en état des sanitaires ?

**R - Nous traitons toutes les demandes de remise en état transmises par les responsables des secteurs via l'application DT/DI.**

17 - Quel est le montant moyen des augmentations salariales 2009 pour les 100 plus petits salaires de SPS ?

**R - La direction envisage de présenter le bilan de la politique salariale aux délégués syndicaux dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO) 2010.**

18 - Questions diverses

19 - Date de la prochaine réunion

**R - La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre 2009 à 9 heures.**

## **QUESTIONS CGT**

- 1 - Bilan permanence fermeture d'été  
Toutes les demandes personnelles de travail durant tout ou partie de la période de fermeture ont-elles été acceptées ?  
Combien d'acceptées ?  
Combien de refusées ?  
Hormis les demandes personnelles, combien de demandes pour raisons de service ont été effectuées ?  
Bilan des salariés présents les semaines 31, 32 et 33 ?
- R - 336 demandes ont été acceptées, dont 288 pour raisons de service. Une demande a été refusée.  
En moyenne, 227 salariés présents semaine 31, 120 en semaine 32 et 109 en semaine 33.**
- 2 - Embauches secteur fours bâtiments 25/70  
A fin septembre, quelle sera la situation en personnel dans ce secteur, suite aux départs de 2 salariés et à l'absence longue durée pour un autre ?
- R - Concernant le bâtiment 70, un poste en CDI est ouvert et une mutation interne a eu lieu au premier semestre.  
Par ailleurs, un renfort temporaire (détaché) est arrivé en août 2009. Un autre renfort temporaire est recherché.  
Concernant le bâtiment 25 (APC), un recrutement CDI a eu lieu en août 2009.  
Par ailleurs, une mutation groupe et une mutation interne ont eu lieu au premier semestre.  
Un renfort temporaire a aussi été mis en place au premier semestre. Il n'est pas prévu, sauf évolutions de charge ou des départs, de recrutements supplémentaires au bâtiment 25 d'ici le 31 décembre 2009.**
- 3 - Portabilité  
Quel dispositif est mis en place à SPS afin d'appliquer la portabilité (§4.4 de l'avenant n°1 de l'accord de prévoyance) aux salariés ayant quitté l'entreprise ?
- R - La présentation faite au Comité d'Entreprise est appliquée. Le dispositif est proposé à la fin des contrats concernés et accepté par près de 100 % des personnes concernées.**
- 4 - Chargé d'affaires - pilote technique  
Faisant suite à une de nos questions sur les chargés d'affaires et les pilotes techniques de prestation (question n°15 du 5/06/2008), sur le flou des travaux de sous-traitance (notamment au bureau d'études), un certain nombre d'actions et de mises à jour de documents normatifs ont bien été effectuées.  
Malgré tout et suite à ce travail, certaines questions subsistent, notamment sur la formation des pilotes de prestation, qui lesquels risquent quand même à titre personnel une amende de 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement (fiche MPA02-22).  
Y a t-il eu des formations réalisées à ce jour ?  
Comment sont (in)formés les pilotes nommés dans l'urgence ?  
Où trouve t-on la liste des pilotes de prestation ?

**R - Cette question est transmise au chef de projet qui, si nécessaire, adaptera une information complémentaire à celle déjà donnée.**

## 5 - Ingénieurs &amp; Forfait-jours

A ce jour, SPS compte plus d'ingénieurs au forfait-jours qu'au forfait horaire.

Comment la direction justifie t-elle cette situation ?

Pourquoi impose t-elle ce forfait aux nouveaux embauchés ?

Comment garantit-elle les 11 heures de repos journalier ?

**R - L'évolution du nombre de forfait jours s'est faite progressivement. Ce forfait semble correspondre aux souhaits d'organisation des cadres.**

## 6 - Actions gratuites

Suite à votre réponse à notre question n°7 du 16/04/2009, il était précisé qu'il serait possible à titre individuel pour un salarié de refuser ces actions. Rien n'apparaît dans la plaquette reçue dernièrement.

Comment pratiquement doit faire un salarié pour refuser de devenir actionnaire ?

*Réponse à la question n°7 du 16/04/2009 - Conformément à l'annonce faite le 7 avril dernier par la Direction des Ressources Humaines Groupe, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution d'actions gratuites conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2008. Le refus d'attribution sera possible.*

**R - Pour refuser l'attribution d'actions gratuites, il convient de contacter les relations sociales de SPS.**

## 7 - Odeur de kérosène bâtiment 28

Suite de notre question n°7 du 12/02/2009 :

*Depuis l'implantation du banc de montage M88, de fortes odeurs de kérosène se répandent dans tout l'atelier, incommodant le personnel.*

*La CGT demande que des mesures immédiates soient prises pour répondre aux besoins de sécurité du personnel.*

A laquelle la direction apportait la réponse ci-dessous :

*R - Une hotte ainsi qu'un boa d'aspiration vont être mis en service au plus tôt. Une consultation est en cours pour faire traiter toutes les réserves du projet listées par OKE.*

*A ce jour, qu'en est-il des réserves OKE ?*

Quant à l'aspiration, rien n'est mis en place et les salariés en subissent toujours les conséquences. A quand l'installation d'une aspiration ?

**R - Depuis la réponse initiale, nous avons découvert que nous pouvions potentiellement être en zone ATEX (ATmosphère EXplosive). L'installation de la hotte et du boa d'aspiration a été suspendue en attendant les conclusions de l'organisme CNPP qui est venu sur place analyser la situation courant juin.**

**Les Moyens Neufs sont à pied d'œuvre pour acheter le matériel adapté aux dernières préconisations (consultations en cours, financement à trouver, achat et installation à réaliser). Le détail :**

**- Eclairages supplémentaires des postes de travail avec blocs lumineux ATEX et interrupteurs ATEX : fait**

**- Déplacement des commandes des tables aspirantes : fait**

**- Etude CNPP : fait**

**- Hotte aspirante avec moteur ATEX : mise en place le 15/09/2009**

**- Protection sur tableau élec avec prises : en attente commande**

**- Ventilation des armoires de stockage de produit dangereux : en attente commande**

- **Modifier/remplacer les tables élévatrices et les passer en ATEX : Consultations en cours, 1<sup>er</sup> devis à 26k€ (remplacement) et 8 k€ (mise aux normes) ->objectif DA au 30/10/2009**

- Prises électriques ATEX au niveau des 2 postes de travail : Consultations en cours ->objectif fin de travaux :30/10/2009

- Aspiration soudeuse : étude en cours

A noter que les fortes odeurs de kérosène étaient liées à un dépannage d'un des 2 bancs de pressurisation, avec vidange complète de ce dernier (10 litres environ). Depuis, les émanations ont sensiblement diminué (lors des appoints et raccordements aux modules). 1 des 2 bancs a été complètement révisé, le second est en cours.

Quant à l'ensemble des réserves formulées par OKE, toutes les DT-DI ont été émises et la date ultime affichée de fin de traitement est pour le 31/03/2010. Une nouvelle présentation au CHSCT sera programmée courant avril 2010 par APU.

#### 8 - Chantiers reconnaissance des efforts et évolution de carrière

Issus du conflit social de début 2008, que de temps passé pour accoucher d'une synthèse en total décalage avec les aspirations de la majorité des salariés grévistes.

A titre d'exemples, nous pouvons citer :

Reconnaissance des efforts :

- Distribuer des primes individuelles va à l'encontre du conflit, qui justement visait à supprimer les primes à l'objectif,
- Inutile d'ouvrir un chantier pour identifier des disparités sur les horaires et les primes liées à la nature du travail, il suffit simplement de respecter la législation et les accords et faire que les salariés puissent travailler dans les meilleures conditions.

Evolution de carrière :

- Encourager et accompagner la construction du parcours professionnel ne doit pas être limité à quelques élites, mais que le plus grand nombre de salariés puissent bénéficier d'une véritable évolution tout au long de leur carrière. Pour cela la direction a largement les moyens financiers d'y parvenir.
- Arrêter de faire croire que les salariés non-cadres sont favorables (via les pseudos résultats d'une enquête confiée à un cabinet «partial») à la mise en place d'une commission pour accéder au coefficient 335, ainsi qu'ils sont favorables aux pertes de repères des coefficients !

Les principales conclusions ne correspondant pas aux attentes majeures des salariés. La CGT demande le retrait pur et simple :

- des propositions visant à rajouter une commission de passage à 335 points,
- de l'introduction de la notion différenciant décollement et coefficient,
- De toutes les notions visant à privilégier des intérêts individuels plutôt que collectifs (primes, visites...)

**R - Nous prenons note de vos commentaires**

#### 9 - Mobilité

Quelles sont les dispositions applicables en cas de mobilité Groupe et sont-elles consultables par le personnel ?

**R - Les dispositions relatives à l'accompagnement matériel des mobilités de SPS vers le Groupe devraient être disponibles sous intranet.**

**Les dispositions appliquées pour les mobilités du Groupe vers SPS sont les conditions Safran. Elles sont présentées, écrites et expliquées par les RRH de proximité lors des recrutements.**

- 10 - Améliorer la flexibilité et les coûts de structure  
Dans la présentation financière des résultats semestriels 2009 du groupe Safran (35500 salariés en France), il est noté qu'afin de réagir à d'éventuelles dégradations d'activité, un plan de départ en retraite de 2000 personnes sur 2 ans pour les salariés ayant atteint l'âge de 60 ans et ayant cotisé pour une retraite à taux plein.  
Combien de salariés concernés à SPS par ce plan ?
- R - A ce jour, deux personnes seraient concernées par ces mesures, les personnels de SPS préférant faire valoir le dispositif ATA.**
- 11 - Grippe A  
Les salariés ont-ils la possibilité de consulter la totalité du plan de continuité des activités mis en place ?
- R - Le dispositif concernant la grippe A/H1N1 est disponible sur la page d'accueil de l'intranet.**
- 12 - Détachés  
Ces salariés bénéficient-ils des mêmes acquis sociaux qu'à SPS où gardent-ils uniquement ceux de leur société d'origine ?
- R - Les salariés détachés sont toujours sous relation contractuelle avec leur société d'origine. Ils conservent donc les dispositions applicables dans leur société d'origine (exemple : intéressement, politique salariale,...). Les détachés pratiquent par contre les mêmes "modalités de fonctionnement" que les salariés SPS comme par exemple les horaires, la restauration...**
- 13 - Vêtements de travail  
Il nous a été signalé par différents salariés un rétrécissement important lors du lavage des nouveaux vêtements. Pourquoi ce phénomène n'avait pas été identifié et que compte faire la direction ?
- R - Ce point nous a déjà été signalé et nous l'avons d'ores et déjà pris en compte avec notre prestataire. Afin de pouvoir le traiter de façon exhaustive, nous demandons aux personnes concernées de se faire connaître auprès chargé d'affaires des services généraux. Par ailleurs, une permanence supplémentaire est prévue avec le prestataire les 25 septembre, 2 et 9 octobre 2009 au bâtiment 34 local 028.**
- 14 - Restaurant  
Qu'est-ce qui justifie une hausse aussi importante, notamment sur les cafés et les casse-croûte ?  
Sur quelles règles et quelle information a été faite aux salariés et aux élus du CE, pour justifier la limitation du compte débiteur à -40€, et la retenue de la subvention du CE (3,86€) lors de la régularisation ? De quel droit la direction couvre t-elle une ponction du restaurant sur le compte d'un salarié, alors que le restaurant a déjà perçu une participation du CE ?
- R - Cf. réponse à la question n°10 SUD.**

## 15 - Surveillance médicale

Une étude médicale sur les causes réelles d'un certain nombre de longues maladies déclarées depuis quelques mois est-elle envisagée ?

Pour la CGT, cette recrudescence nécessite une étude et la mise en place immédiate d'une surveillance médicale accrue et approfondie.

Pourquoi l'examen ophtalmologique n'est-il plus effectué lors des visites médicales annuelles, alors que la plupart des salariés travaillent sur écran ?

**R - Ces questions relèvent de la compétence du CHSCT et le sujet a été abordé cette semaine dans cette instance.**

## 16 - Alarmes CD bâtiment 1

Pourquoi autant de décibels en cas de déclenchement ?

L'objectif est-il de rendre sourds les salariés du secteur ?

**R - Les "alarmes sonores" sur les portes d'accès à la zone CD du bâtiment 1 sont des "alertes d'attention". Elles indiquent au personnel présent à proximité qu'une porte est restée ouverte indûment et qu'une action est nécessaire pour remédier à cet état. Aussi, le niveau sonore est fait pour être audible à distance, y compris lors de travaux ou ambiances sonores plus élevés qu'à l'ordinaire. L'alerte est donc efficace, et prise en compte, si elle est audible.**

**Le niveau sonore de ces alertes est de 70dB à deux mètres et ne fait l'objet d'aucune remarque particulière de la part de Norisko qui audite les différents accès (bureau de vérification extérieur).**

## 17 - Référentiel métiers

Certains secteurs présentent aux salariés de nouvelles fiches métiers.

D'où viennent-elles, sont-elles validées et consultables sur une quelconque base ?

Ont-elles été présentées aux CE, DS, DP, CHSCT ?

**R - Les hiérarchies et collaborateurs des secteurs concernés participent à la rédaction des fiches de poste. Il a été régulièrement présenté et/ou débattu dans les instances que vous citez la démarche compétence en cours de déploiement.**

## 18 - Université du Medef

Pourquoi une participation officielle de SPS à l'université du Medef ?

Quelles retombées en sont attendues ?

Cela entre-t-il dans la politique de réduction des coûts ?

**R - La page d'accueil d'intranet a aussi pour objectif d'informer le personnel sur l'actualité économique et sociale de notre région.**

## 19 - Odeurs bâtiment 3

La nouvelle VMC a-t-elle été installée lors de la fermeture d'été ?

**R - Il n'y a pas eu de travaux réalisés lors de la fermeture estivale, ce dossier est important et pour le traiter dans sa globalité, plusieurs analyses (ventilation, éclairage) ont été réalisées au premier semestre 2009, sur la base de ces expertises, une réunion de décision est programmée pour le 23/09/09.**

## 20 - Réorganisation 4/28

Certaines machines du bâtiment 28 ont été réimplantées cet été au bâtiment 4. Les salariés du secteur ne peuvent que regretter le manque de concertation et d'information sur ce déménagement.

Certaines implantations ne semblent pas respecter les surfaces et l'espace nécessaire en termes d'ergonomie et de sécurité.

Nous demandons que les actions correctives soient rapidement identifiées et effectuées.

Plus gênant et bien que prévue, l'aspiration centralisée pointe-outil n'a pas été installée et des postes sont déjà noirs de poussières de carbone. D'autres productions jusqu'à lors réalisées en interne ont dû être sous-traitées.

Pour quelles raisons et dans quel délai l'aspiration pourra être rendue opérationnelle ?

**R - Depuis plus de 2 ans maintenant, une communication régulière est faite à l'ensemble des personnels APU lors des mensuelles/CFES de cet atelier (présentation des divers scénarios, implantations, état d'avancement, etc.). De plus, en fonction des spécialités de chacun, la maîtrise et la hiérarchie du secteur ont présenté directement aux principaux intéressés le détail d'agencement de leur future zone de travail. De nombreuses remarques ont été ainsi prises en compte et retransmises au chargé d'affaires concerné pour application.**

**Quelles sont précisément les implantations ciblées dans la question ?**

**Concernant l'aspiration centralisée pointe-outil, nous avons un léger contre-temps qui n'a pas permis une mise en route au 15/08/09 comme prévu. La raison incombe à un défaut de mise à jour des plans du bâtiment 4 qui ne nous a pas permis d'anticiper que l'implantation de l'évent d'évacuation, en cas d'explosion de la centrale, se trouvait dans le chaînage du bâtiment. Bien que sans impact après une première analyse par le fournisseur, son déplacement de 0,8m en hauteur rend in fine le groupe déprimogène initial inadapté. Un nouveau groupe a donc été commandé aux USA mais son arrivée n'est possible que pour début octobre. Le délai de la centrale pointe outil opérationnelle est fixé au 15/10/09 au plus tard.**

**A noter que l'aspiration d'ambiance (second poste sur la tranche "aspiration centralisée du bât.4") est opérationnelle ; 3 moyens raccordés, 2 moyens en cours de raccordement (1 non prévu initialement et 1 avec dégradation du capotage de captation lors du déménagement).**

## 21 - Absences sur plage fixe

Sur la dernière période de 4 semaines calendaire (en fin de semaine 36), combien de salariés se sont vus retirer de l'argent à cause d'absence sur plage fixe et par plage de temps ?

**R - La période considérée est la période du 15 juin au 4 septembre 2009.**

	Centre du Haillan	Centre du Caepe
1 à 5 min.	3	1
5 à 10 min.	0	0
10 à 15 min.	7	0
15 à 30 min.	5	0
+ de 30 min.	39	3



## 22 - Entrées / sorties de personnel SPS

Quel est le nombre de personnes ayant quitté la société entre le 1/01/2009 et le 31/08/2009, et pour quels motifs ?

Quel est le nombre de personnes étant entré dans la société entre le 1/01/2009 et le 31/08/2009, sous contrat SPS avec une précision sur contrats en CDI et CDD ?

**R - Les informations relatives aux entrées et sorties de personnels relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 4 septembre dernier.**

## 23 - Démissions ATA

Combien ayant démissionné, sont encore présent sur le site ?

Combien de démissions ont été enregistrées :

En 2009 ?

Combien de nouvelles démissions sont prévues et estimées :  
pour 2009 ?

**R - A ce jour, 39 personnes ont démissionné et sont encore présentes, 33 démissions ont été enregistrées en 2009 et 45 personnes ont demandé un dossier et pourraient faire valoir une démission.**

## 24 - Forfait jour

Nombre total d'ingénieurs et cadres en activité à ce jour ? **429**

Sur ce nombre :

Combien sont sans référence horaire ? **11**

Combien sont adhérents au forfait jour ? **227**

Combien sont assujettis au régime horaire ? **191**

Combien de salariés non cadres sont au forfait jour (niveau VI, ...) ? **1**

Combien de salariés depuis le début 2009 ont demandé à changer de régime horaire ? **0**

- du régime horaire vers le forfait jour ?

- du forfait jour vers le régime horaire ?

Combien de salariés depuis le début 2009 ont changé de régime horaire ? **15**

- du régime horaire vers le forfait jour ? **15**

- du forfait jour vers le régime horaire ? **0**

Combien de demandes, combien de refus ?

**R -**

## 25 - Précaires et détachés (1)

Combien de salariés précaires (intérim et CDD) et combien de détachés au 31/08/2009 ?

**R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 4 septembre dernier.**

## 26 - Précaires et détachés (2)

Combien de contrats précaires se sont transformés en CDI SPS :

- sur le mois écoulé ?

- en cumul sur l'année 2009 ?

Combien de salariés précaires ont été remerciés (fin de mission) :

- sur le mois écoulé ?
- en cumul sur l'année 2009 ?

**R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 4 septembre dernier.**

27 - Lettres d'avertissement

Depuis la dernière réunion des DP du 09/07/2009, y a-t-il eu des salariés ayant reçu une quelconque sanction ?

Combien de lettres de mise en garde ?

Combien de lettres de convocation à un entretien disciplinaire ?

Combien d'avertissement et/ou de mise à pied disciplinaire ?

**R - Trois lettres d'avertissement ont été adressées pour non réponse à la convocation du Médecin du Travail.**

28 - Questions diverses

29 - Date de la prochaine réunion ?

**R - La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre 2009 à 9 heures.**

## **QUESTIONS CFDT**

### 1 - Permanence durant les congés

Lors des dernières réunions DP, RH nous a confirmé que toutes les demandes de permanence qui lui étaient parvenues avaient été acceptées sauf une en cours d'instruction. Il s'avère que certaines hiérarchies ont refusé à leur niveau les demandes transmises et ont informé les employés au dernier moment. De plus, ce sont souvent ces mêmes hiérarchies qui imposent des heures supplémentaires à ces mêmes employés quand elles ont mal évalué la charge de travail. Pour éviter ces "écarts de management" nous demandons que dorénavant les demandes de permanence parviennent toutes à RH, qui tranchera, avec seulement un avis justifié de ces hiérarchies.

**R - Quelques situations spécifiques ont été remontées aux ressources humaines. Nous nous sommes attachés à traiter au mieux dans l'intérêt de toutes les parties (hiérarchie, salarié) les demandes étudiées. La majorité des permanences a pu s'organiser sans difficulté. Par ailleurs, bien qu'il appartienne à la hiérarchie d'organiser le travail, les RRH de proximité veilleront à instruire les demandes refusées.**

### 2 - Transports de la CUB

Un nouveau plan de circulation des bus de la CUB va être mis en œuvre le 22 février 2010. Dans ce nouveau tracé, la ligne 82 qui est la seule à passer à proximité de SPS, va disparaître pour être remplacée par plusieurs lignes avec des correspondances non garanties et des fréquences de passage aussi mauvaises que la ligne actuelle. Ainsi, par exemple, un employé de Saint-Aubin devra prendre trois bus différents et aura un trajet 45 minutes au lieu de 20 minutes actuellement s'il attrape toutes les correspondances ou ne prendra qu'un seul bus et fera la visite touristique de Magudas, Caupian et Corbiac avant d'arriver à SPS après plus d'UNE HEURE de trajet et 12km au lieu de 8km précédemment.

- SPS, qui a supprimé deux lignes de bus d'établissement sous prétexte qu'elles étaient redondantes avec les lignes "tbc", va-t-elle les remettre en service ? **NON**
- SPS, a-t-elle été sollicitée par la CUB pour une concertation/avis comme elle le fait avec les mairies ? **NON**
- SPS a-t-elle fait part à la mairie du Haillan de sa volonté à susciter chez ses employés l'envie de prendre des lignes de bus de la CUB adaptées aux horaires de la société ? **OUI**

En bref, que compte faire la direction sur ce sujet ?

**R - Comme le démontre nos courriers récents envoyés à la mairie du Haillan et à la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), nous faisons notre possible pour que l'organisation, les projets et la sécurité prennent en compte les attentes du personnel de l'entreprise.**

### 3 - Fonctionnement du restaurant

Après avoir renouvelé son contrat avec EUREST, cette dernière a augmenté ses tarifs de façon exorbitante pour certains produits ou services.

Sans en faire la liste exhaustive on remarquera le café à +75% ou le droit d'entrée des sous-traitants qui passe de 3€40 à 4€10 soit 20,6% à chaque repas !

De plus certains d'entre eux sont payés en tickets restaurants par leur société, qu'Eurest refuse !

Cette augmentation et surtout son taux sont inacceptables et la direction doit pouvoir intervenir auprès d'Eurest pour qu'elle revienne à des tarifs raisonnables.

**R - Concernant les tickets restaurant, une instruction est en cours avec Eurest.**

## 4 - Stages découverte d'entreprise

Des demandes de stage : "découverte de l'entreprise" ont été refusées sous prétexte que leur tuteur employé à SPS n'a pas de lien parental avec l'adolescent.

Combien de stages de ce type sont effectués par an ? Les stages entreprise étant de plus en plus difficiles à trouver, ne peut-on pas assouplir cette règle en se donnant un quota plus large ou en engageant des accords avec les collèges environnant (tant d'élèves par collège/an,...) ?

Autrefois, les entreprises prenaient soin de leur image de marque auprès du grand public par le biais de ces visites, journées "portes ouvertes", salons...

**R - Les stages découverte sont réservés aux enfants du personnel. La souplesse a toujours été de mise pour traiter des demandes hors de critère. Nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes. C'est pour cette raison que nous avons recentré les demandes acceptées.**

**Pour information, une cinquantaine de stages de ce type a eu lieu à SPS au cours de l'année scolaire 2008/2009.**

## 5 - Grippe

Deux cas de grippe A sont actuellement recensé à SPS. Plusieurs questions se posent :

- Les collègues de ces personnes ont-elles été mises au courant et un traitement préventif a-t-il été apporté à ces personnes ?
- Des demandes de PC portables auraient été faites pour que ces personnes atteintes de la grippe puissent continuer à travailler à domicile. Qu'en est-il et ces personnes travaillent-elles pour SPS en étant payées par la Sécurité Sociale ?

**R - A ce jour, seul un cas de grippe A/H1N1 est suspecté. L'ensemble des dispositions prévues à SPS a été appliqué.**

## 6 - Grippe (bis)

Des affichettes à l'entrée invitent les personnels à se présenter au poste de garde s'ils soupçonnent d'être atteint par la grippe. Quelles sont les modalités prévues pour garantir le secret médical lors de leur accueil au poste ?

Les gardiens sont-ils formés pour ce genre de travail ?

Si un gardien tombe malade parce qu'un salarié est venu déclarer sa grippe, est-ce que sa société lui paye les 3 premiers jours de carence ?

Puisqu'on lui impose un poste devenu ainsi à risque, que pourra-t-on lui reprocher s'il exerce son droit de retrait ?

Quelles mesures spécifiques sont prévues pour eux dans le PCA ?

**R - Les affichages ont été modifiés.**

## 7 - Erreurs de remboursement de la MCDef

Depuis la mise en place du nouveau contrat avec la MCDef début juillet, des personnes ont vu leur remboursement chuter ou certains remboursements annulés.

Après contact auprès de cette dernière, il s'avère qu'il y a eu des "loupés" dans la retranscription de la liste des employés SPS et que certains n'apparaissent plus sous le contrat SAFRAN-MCDef et étaient remboursés comme de simples assurés de chez eux, soit pas grand-chose.

Nous demandons à la direction qu'elle fasse le nécessaire auprès de la MCDef pour que leur liste soit correcte et éventuellement de faire une communication envers les employés pour les alerter.

**R - Les situations remontées ont été traitées. Si des cas subsistent, il convient de contacter les relations sociales.**

8 - Questions diverses

9 - Date de la prochaine réunion

**R - La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre 2009 à 9 heures.**

## **QUESTIONS CFE/CGC**

### 1 - E-Déplacement

Les salariés de SPS se posent une question fondamentale : lorsqu'ils sont en déplacement pour des raisons professionnelles, entre le moment où ils quittent l'entreprise ou leur domicile, et le moment où ils y reviennent, relèvent-ils, en cas d'accident, des règles d'indemnisation et de prise en charge relatives aux accidents de travail, ou aux accidents de trajet ?

L'ambiguïté provient du passage du défunt Ordre de Déplacement (OD) à l'actuel Ordre de Mission (OM) : en effet on trouve maintenant des OM en circulation où l'heure de début et/ou de fin de mission ne correspond pas aux heures d'arrivée et de départ de la personne. Par exemple une mission commençant à 7 heures, terminant à 19 heures, pour laquelle le salarié SPS a dû décoller de l'aéroport à 7h05 (soit une arrivée à l'aéroport au minimum 20 minutes avant le départ, sans compter le temps de trajet avec son véhicule personnel pour rejoindre l'aéroport) et a atterri à 22h00 le soir même.

La CFE-CGC demande que l'intégralité de la mission professionnelle soit prise en compte, que la clarification ou les aménagements nécessaires du logiciel soient effectués, et que la Direction communique clairement sur ce sujet à l'ensemble du personnel pour garantir qu'ils relèvent de l'accident de travail, le cas échéant, lorsqu'ils sont en mission, temps de parcours compris.

Les salariés qui ont déjà subi une détérioration de leurs conditions de trajet lors de leurs missions doivent pouvoir être rassurés sur leur éventuelle prise en charge en cas d'accident.

**R - La Direction, par l'intermédiaire de son chargé d'affaires, est consciente des énormes problèmes rencontrés par les assistantes à la mise en place de ce nouvel outil. Des actions correctives sont en cours d'instruction. Au-delà de l'outil, les dispositions prévues dans les accords appliqués à SPS sont maintenues.**

### 2 - Nouveaux embauchés

La rubrique «Arrivées-départs», de l'onglet «Le personnel / Actualité sociale» n'est plus renseignée depuis février.

Nous le regrettons et demandons la mise à jour mensuelle de cette rubrique.

**R - Une mise à jour sera effectuée.**

### 3 - Questions diverses

### 4 - Date de la prochaine réunion

**R - La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre 2009 à 9 heures.**